



Département de l'économie et de la formation
Service de l'enseignement
Ecole-Economie

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für Unterrichtswesen
Schule-Wirtschaft

Prix Apprendre à Entreprendre 2021

Règlement Indications détaillées pour les participants

Contact

Stéphane Dayer
Chef des projets Ecole-Economie
079 220 33 67
stephane.dayer@hevs.ch

Sion, 25.02.2021

Partenaires



Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation
Etat du Valais

1. Contexte

La démarche « Apprendre à Entreprendre » (AàE) se déroule chaque année scolaire dans plusieurs écoles valaisannes de différentes voies de formation (Formation professionnelle et gymnasiale avant tout).

Les activités liées à AàE se déroulent dans le cadre d'une entreprise gérée par les apprentis ou les étudiants. Elle est basée sur un produit ou un service dont elle assure le développement, la promotion et la vente.

Les idées des jeunes débouchent très souvent sur des innovations très intéressantes. Malheureusement, elles restent trop souvent méconnues des milieux professionnels et économiques, du grand public et de toutes les classes concernées à l'échelle cantonale.

Il est donc important de les présenter très largement via un concours intitulé « Prix Apprendre à Entreprendre »

L'idée est de faire en sorte que les étudiants/apprentis arrivés à la fin d'une année scolaire puissent bénéficier d'une approche critique de leur projet à travers le regard de personnes extérieures aux écoles, particulièrement celui des milieux économiques. Cela leur permettra d'avoir une vision concrète des exigences de la vie d'une entreprise, du développement, de la fabrication et de la commercialisation d'un produit/service.

2. Objectifs

- Valoriser les travaux AàE à la fin de l'année scolaire
- Confronter les projets aux exigences des milieux économiques
- Développer chez les étudiants/apprentis des compétences en matière de communication et de marketing
- Stimuler / faire émerger des compétences entrepreneuriales et d'innovation au sein des étudiants
- Amener les étudiants/apprentis vers une réflexion orientée sur la pratique et l'application des notions théoriques acquises en classe

3. Participants

Classes concernées par la démarche AàE : écoles de maturité professionnelle, Lycées-Collèges,...

4. Déroulement : timing du Prix AàE 2021

Délais à respecter impérativement

Timing / Echéances	Activités	Responsables
Février 2021	Information aux enseignants des classes PPI des ECCG et des cours à option des Lycées-Collèges ou d'autres écoles	Chef de projets Ecole-Economie
Avant la remise des candidatures	Sélection interne dans chaque école. Un projet par école.	Enseignants / Directions
Jedi 1^{er} avril 2011	Remise des candidatures au Chef de projets Ecole-Economie selon les indications figurant à l'Annexe 1	Enseignants
Vendredi 2 avril 2021	Communication aux responsables des classes AàE. Si le nombre de projets présentés est insuffisant (4 au minimum), possibilité d'annoncer un projet supplémentaire pour les écoles qui ont déjà déposé une candidature. (cf. pt 5 ci-dessous)	Chef de projets Ecole-Economie

Vendredi 16 avril 2021	Dépôt des candidatures supplémentaires. (cf. Annexe 1)	Etudiant/apprenti/enseignant responsable de la classe candidate
Lundi 19 avril 2021	Décision si le Prix AàE 2021 aura lieu ou non en fonction du nombre de candidatures Communication aux responsables des classes	Chef de projets Ecole-Economie
	Préparation des présentations des projets dans les classes	Responsables des classes AàE
19 mai 2021 (Mercredi après-midi)	Présentation des projets au jury Evaluation Attribution du Prix	Responsables des projets candidats Membres du jury Chef de projets Ecole-Economie

5. Sélection des projets dans les écoles

Chaque école présente 1 seul projet (produit ou service) au maximum

Les modalités de sélection sont déterminées par chaque école : jury interne ou participation de représentants des milieux économiques...

La sélection interne des écoles est effectuée sur la base des critères présentés à l'annexe 2 de ce document.

Les enseignants peuvent décider de ne pas présenter de candidature s'ils estiment que les projets ne correspondent pas suffisamment aux critères de sélection.

Dans la mesure où le minimum de 4 projets n'est pas atteint, les écoles qui ont déjà présenté un projet peuvent en présenter un deuxième.

6. Remise des candidatures et du descriptif du projet

Au Chef des projets Ecole-Economie via mail : stephane.dayer@hevs.ch

Délais

- **1 avril 2021**
- **16 avril 2021 pour les candidatures supplémentaires**

Via le formulaire « Descriptif du projet » (Annexe 1)

7. Présentation des projets au jury

Mercredi 19 mai 2021. Après-midi. L'heure et le lieu seront précisés en temps utile.

Durée maximale de la présentation : 10 minutes,

Réponses aux questions du jury : 5 minutes

Remarque : la plus longue présentation n'est pas forcément la meilleure.

Supports de présentation possibles : Powerpoint, vidéos... D'autres supports peuvent être utilisés sous la responsabilité des candidats.

Pour la présentation, l'organisation met à disposition **un ordinateur avec connexion internet.**

Afin de garantir **le bon fonctionnement des supports de communication**, les candidats déposent leurs fichiers sur One Drive. Ils sont responsables du bon fonctionnement de leur matériel. Il est testé avant le début des présentations qui s'enchaîneront avec un intervalle minimum.

Dans la mesure du possible, **le produit** est mis à la disposition du jury lors de la présentation. S'il s'agit **d'un service**, il est présenté de façon à ce que le jury puisse véritablement se rendre compte de quoi il s'agit.

8. Composition du jury

- Chefs d'entreprise
- Spécialiste de la communication/marketing
- Représentant du Service de l'enseignement
- Représentant du Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation
- Représentant du sponsor
- Chef de projets Ecole-Economie (président)

9. Critères d'évaluation (Annexe 2)

Le jury peut attribuer 3 prix en fonction des critères d'évaluation. Toutefois, dans la mesure où certains projets ne répondent pas suffisamment à ces critères, le jury peut décider de n'attribuer qu'un ou deux prix, voire aucun.

Remarque : la grille d'évaluation du Prix Apprendre à Entreprendre (cf. Annexe 2) ne doit pas servir à établir la note des PPI.

10. Prix

Les prix sont attribués à une classe ou à un groupe de projet au sein d'une classe.

L'enseignant responsable de la classe gagnante ou du groupe de projet assure le suivi de l'utilisation du montant reçu. Ceci en accord avec la direction de l'école.

- 1^{er} prix : frs 500.-
- 2^{ème} prix : frs 300.-
- 3^{ème} prix : frs 200.-

11. Remise des prix

Les montants de prix sont transférés sur le compte de l'école selon les dispositions prévues à cet effet.

12. Partenaires

- Bureau des Métiers
- Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation – Etat du Valais

13. Communication

- Presse valaisanne
- Milieux professionnels, partenaires, ...
- Site ecole-economie.ch et schulen-wirtschaft.ch.

Stéphane Dayer
Chef des projets Ecole-Economie

Annexes

- Formulaire l'annonce des candidatures - Descriptif du projet
- Critères d'évaluation des projets

Annexe 1 : Formulaire d'annonce des candidatures au Prix AàE – Descriptif du projet

A remettre au Chef des projets Ecole-Economie

Délai : Jeudi 1^{er} avril 2021

Ecole : _____

Classe : _____

Professeur responsable, personne de contact

Nom	Prénom	Mail	Tf

Nom du projet (produit ou service) et/ou **slogan**

Présentation du projet en bref

Ce texte sera diffusé sur internet et remis à la presse.

- 1 page au maximum.
- Valider les textes (orthographe, style).
- Ce descriptif sera publié tel quel
- Intégrez des photos ou autres éléments visuels. La promotion d'un produit par l'image est essentielle.
- Faire parvenir le formulaire au format PDF au Chef des projets Ecole-Economie

Annexe 2 : Critères d'évaluation des projets par le jury
 (A utiliser également pour la sélection interne aux écoles)

Critères	Nombre de points max	Remarques
Communication <ul style="list-style-type: none"> ▪ Description du produit, promotion ▪ Volonté de vendre, efficacité, ciblage des clients ▪ Clarté du discours ▪ Choix des termes ▪ Choix et qualité des supports de communication (orale), maîtrise des appareils ▪ Respect du temps à disposition 	25	
Offre Produits et/ou services, avantages clients, originalité, nouveauté (est-ce que le produit existe déjà ?)	30	
Marché Volume, segmentation et positionnement, concurrents	20	
Aspects financiers Coûts de production, chiffre d'affaires potentiel, marge dégagée,	15	
Viabilité de l'entreprise Durabilité estimée du produit/service Possibilités de développement futur, produits dérivés envisageables	10	
TOTAL	100	

Remarque : cette grille d'évaluation du Prix Apprendre à Entreprendre ne doit pas servir à établir la note des PPI.